

Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec

Prise de position sur le caractère inacceptable du projet de développement de la filière du gaz de schiste et en faveur d'une nouvelle politique énergétique axée sur l'efficacité et les énergies renouvelables.

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Montréal, 1^{er} mars 2011. Notre collectif regroupe des scientifiques de différents champs disciplinaires. En complémentarité avec l'initiative individuelle de plusieurs d'entre nous, il importe maintenant de joindre notre voix collective au débat en cours et d'exprimer fermement notre demande de moratoire : il s'agit là d'une mesure d'urgence. Le regard critique que nous portons sur le projet de développement de la filière du gaz de schiste au Québec nous amène à constater en effet qu'il ne rencontre aucun critère d'acceptabilité. Nous demandons également qu'en toute transparence, le rapport du BAPE soit rendu public dans les meilleurs délais pour fins d'analyses par une diversité d'experts.

Sans études préalables ni débat public, le gouvernement du Québec s'est appuyé sur un système législatif désuet et inadéquat pour céder nos ressources à l'entreprise privée et imposer à la population un projet à hauts risques écologiques, sanitaires et économiques, à l'encontre du bien commun. Malgré le manque de transparence des promoteurs et la piètre qualité de leurs données initiales, le vaste débat social qui s'est animé au cours des douze derniers mois a permis de mettre en lumière ou de construire et de partager de larges pans de savoirs sur la question. L'information dont nous disposons actuellement sur le projet du gaz de schiste et sur l'alternative énergétique nous amène à statuer sur la non pertinence du développement de cette filière gazière. Il s'agit en effet d'une entreprise extensive et invasive, dont les impacts se feront sentir sur un très large territoire et à long terme. Une telle industrie – en pleine zone agricole – porte atteinte à la qualité de l'eau et de l'air et pose des risques pour la santé et la sécurité des populations et des écosystèmes. Elle s'avère peu rentable et pourra même coûter cher à notre société en termes d'externalités.

Le projet de développement du gaz de schiste présente des problèmes structurels majeurs : 1) changement de stratégie énergétique – sans débat social – pour l'entrée en scène du Québec dans la production et la consommation accrue d'hydrocarbures, alors qu'il importe de réduire les émissions de gaz à effet de serre; 2) basculement du mode de gestion de nos ressources énergétiques vers le privé; 3) atteinte à la démocratie participative avec le maintien des dispositions aliénantes de la *Loi sur les mines*. Nous demandons que soit stoppé ce projet, qu'il soit étudié sous toutes ses facettes — sociales, environnementales et économiques — et que soient mises en place les conditions d'un processus démocratique conduisant à l'émergence d'une véritable stratégie énergétique axée sur l'efficacité et les énergies renouvelables, à la hauteur des aspirations, de la capacité inventive et des compétences existantes au sein de notre société québécoise.

- 30 -

Pour information, communiquer avec Lucie Sauvé, Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, UQAM – 514-987-6992 – sauve.lucie@uqam.ca